

Article 31 du Règlement

• (1410)

Le comté de Saint-Denis est très chanceux au niveau de la qualité des services offerts par ces organismes. Les femmes qui souffrent de la pauvreté, de la violence conjugale ou venant d'immigrer au Canada sont quelques-uns des groupes qu'ils servent.

Je profite de l'occasion pour souligner le bon travail accompli par ces organismes et je les encourage à poursuivre leurs efforts.

[Traduction]

Les Canadiens ont tout à gagner en permettant aux femmes de contribuer pleinement à la société. La lutte pour l'égalité ne vise pas à incriminer les hommes, mais à instaurer un climat de collaboration entre les sexes pour, comme le dit notre slogan cette année, créer un monde d'égalité.

[Français]

Il y a encore beaucoup à faire afin d'atteindre l'égalité, mais les voix des femmes se font entendre et on ne peut plus les ignorer. Un jour l'égalité deviendra réalité.

* * *

LE CHÔMAGE

M. Jean H. Leroux (Shefford, BQ): Monsieur le Président, cette année, le Québec subira un manque à gagner se chiffrant à 118 millions de dollars dans le cadre du programme d'assurance-chômage.

Jadis, les fédéralistes louangeaient les mérites du fédéralisme canadien en affirmant que le Québec était un bénéficiaire net du Régime d'assurance-chômage. La réalité est que le Québec a, dans le régime fédéral, un taux de chômage systématiquement supérieur à celui du Canada. C'est cela, l'héritage du fédéralisme.

Le gouvernement d'Ottawa nuit à la création d'emplois au Québec, notamment en n'effectuant que 15,9 p. 100 de ses investissements, alors que 23 p. 100 des revenus du gouvernement fédéral proviennent du Québec.

Non seulement le dernier Budget fédéral nuit à la création d'emplois en refusant de transférer au Québec les pleins pouvoirs en matière de formation de la main-d'oeuvre, mais il ne propose aucune mesure active de création d'emplois.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.): Monsieur le Président, ce matin les Canadiens ont pu lire dans leur journal l'histoire d'une femme qui, venue des États-Unis, revendiquait le statut de réfugiée au Canada. Sa demande a été rejetée et elle a été expulsée aux États-Unis jusqu'à ce qu'elle puisse loger un appel financé par les contribuables.

L'étape initiale a pris tellement de temps que cette femme a maintenant une fille de deux ans et demi, qui est née au Canada et a donc la citoyenneté canadienne. L'enfant devra rester au Canada alors que la mère sera expulsée aux États-Unis.

Le Parti réformiste n'aurait jamais permis qu'une chose comme celle-là se produise. Nous n'accepterions pas de demandeurs de statut de réfugié en provenance des États-Unis. Nous ne permettrions pas que des demandes traînent pendant deux ans et demi. Nous ne permettrions pas non plus que des enfants nés d'immigrants illégaux aient automatiquement la citoyenneté canadienne.

Le ministre qualifie nos propositions d'impitoyables. En réalité, nos mesures auraient empêché ce dernier scandale de l'immigration et auraient économisé aux contribuables des milliers de dollars. Si le gouvernement avait à coeur les intérêts des réfugiés véritables et des contribuables, il adopterait nos propositions et mettrait fin à un système qui encourage les abus.

* * *

L'ENTRAÎNEUR DE PATINAGE SYNCHRONISÉ
HAROLD SHER

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un habitant de ma circonscription, M. Harold Sher. M. Sher est depuis 15 ans entraîneur de patinage synchronisé et les résultats de la dernière compétition témoignent bien de ses talents.

Les quatre équipes du club de patinage artistique de Bracebridge, entraînées par M. Sher, ont raflé le mois dernier les premières places à la compétition invitation de section du nord de l'Ontario. Elles ont remporté à elles toutes huit médailles d'or. Ce succès remarquable les qualifie pour les championnats canadiens qui doivent se tenir à Calgary au printemps. L'an dernier, l'équipe adulte entraînée par M. Sher, les Muskoka Blades, a remporté la médaille d'argent à ces championnats, alors que l'équipe junior a remporté la finale de consolation.

Je souhaite à Harold et à tous les patineurs de remporter la médaille d'or à Calgary le mois prochain.

* * *

LE JAMBOREE DE HAVELOCK

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, le 10 août prochain marquera l'ouverture du sixième jamboree de Havelock, ou le lancement de la semaine de musique country de la ville et du comté de Peterborough.

Le jamboree remporte toujours un franc succès dans notre région. C'est l'occasion pour nos habitants de faire valoir leurs talents musicaux. Le jamboree stimule aussi les activités commerciales locales, il attire des milliers de touristes et il permet de mieux faire connaître la région de Peterborough.

L'an dernier, le jamboree a représenté une aide appréciable pour le hockey mineur de Havelock, l'Ambulance Saint-Jean, la course Terry Fox, la Marche des dix sous et la banque alimentaire locale.

Il est merveilleux de constater que des initiatives locales comme le jamboree de Havelock peuvent avoir autant de retombées seulement en donnant du plaisir à des milliers de gens. Nous tenons à remercier Jack Blakely et tous ses collaborateurs.